

L'académie d'Amiens recrute pour l'année scolaire 2019-2020 :

UN ENSEIGNANT du Second degré

CHARGE DE MISSION

auprès du service éducatif du

Musée archéologique de l'Oise à Vendeuil-Caply (Oise)

Rectorat

Délégation Académique

à l'Action Culturelle

Philippe ZINETTI
Délégué Académique
à l'Action Culturelle

Dossier suivi par :
Sophie JOSSEAUX
Coordinatrice académique
à l'Action Culturelle

Tél : 03.22.82.39.42

Mél : ce.daac@ac-amiens.fr

20, boulevard
d'Alsace-Lorraine
80063 Amiens cedex 9

Horaires d'accueil du public
et d'accueil téléphonique :
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00
et de 13h15 à 17h00

- **Contexte** : Il s'agit d'une mission annuelle, sous l'autorité de Monsieur Zinetti Philippe, Inspecteur d'académie-Inspecteur pédagogique régional d'arts plastiques, Délégué académique à l'Action Culturelle, qui s'adresse **aux enseignants du second degré de l'enseignement public, avec une préférence pour les disciplines scientifiques**. Cette mission peut être renouvelée suite au bilan réalisé en fin d'année scolaire. (*Circulaire ministérielle parue au Bulletin officiel n°15 du 15 avril 2010*)

Le musée archéologique de l'Oise a été créé en 2011 et a pour vocation de faire découvrir la richesse archéologique de son territoire. Ce musée se situe à proximité immédiate d'un site remarquable : le théâtre gallo-romain de Vendeuil-Caply. Depuis sa création, le service pédagogique du musée a su développer de nombreuses activités et ateliers qui permettent de comprendre les techniques de l'archéologie et d'initier les groupes d'enfants mais également d'adultes à la construction du savoir archéologique. La mission de valorisation des collections est un axe fort du musée, qui ne possède qu'une salle d'exposition temporaire, ce qui permet de varier chaque année le propos.

Le musée est couplé depuis mai 2019 avec un service d'archéologie préventive, chargé d'organiser les fouilles sur le territoire de la communauté de communes.

- **Missions** :
 - **Informier le milieu scolaire** :
 - Informer les enseignants sur les activités et les ressources proposées par l'institution culturelle ; particulièrement dans le domaine de l'archéologie, des arts et sciences.
 - Utiliser pour cela les outils de communications proposés par la DAAC (site académique, lettre d'information, diffusion sur les listes disciplinaires).
 - **Accompagner le projet culturel des établissements scolaires du second degré** :
 - Aider à l'élaboration des projets des enseignants, en favorisant l'interdisciplinarité ;
 - Accompagner la mise en œuvre des dispositifs d'EAC (dispositifs nationaux, académiques, des collectivités territoriales, des partenaires locaux).
 - Renforcer les partenariats avec les établissements scolaires, notamment par la mise en place de jumelage.
 - **Contribuer à la conception et à la mise en œuvre d'actions de formations dans le cadre du Plan Académique de Formation** :
 - Privilégier une approche interdisciplinaire et la mise en pratique des enseignants ;
 - Accompagner les demandes de formation d'initiative locale.
 - **Produire et mettre à disposition des ressources pédagogiques** :

- Créer des outils pédagogiques innovants pour les enseignants et les élèves à partir du cahier des charges (téléchargeable sur la page action culturelle du site académique) ;
- Concevoir des activités et des outils de médiation adaptés au public scolaire ;
- Travailler en réseau avec d'autres services éducatifs.

• **Compétences et qualités requises :**

- Une expérience dans la mise en œuvre de projets ;
- Une connaissance de la structure concernée ;
- Une connaissance du contexte institutionnel concernant l'éducation artistique et culturelle ;
- Une bonne maîtrise des outils informatiques et de communication (site internet, ...).

Le candidat devra faire preuve :

- d'une forte motivation : avoir des envies et des idées ;
- d'aptitude à travailler en équipe ;
- d'aptitude à rendre compte des actions menées ;
- de sens de l'organisation et de qualités rédactionnelles ;
- du devoir de réserve et de confidentialité.

Conditions :

Pour cette mission, l'enseignant se verra attribuer **1 HSA et 1 IMP** ce qui correspond à 4 heures par semaine consacrées à cette mission.

• **Modalités :**

Les candidats doivent adresser **par voie hiérarchique et par courrier électronique avant le 3 juin 2019**, une lettre de motivation et un curriculum vitae à l'adresse suivante : ce.daac@ac-amiens.fr

En cas de candidature retenue, un entretien vous sera proposé. Une invitation vous sera adressée. Le candidat pourra se présenter avec des documents relatant ses pratiques pédagogiques et partenariales mises en œuvre avec les élèves (synthèse d'expérience, outils méthodologiques, documents visuels ou vidéo, ...).



Philippe ZINETTI